



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 7 décembre 2015
(OR. en)

14156/15

LIMITE

PV/CONS 63
RELEX 920

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3426^e** session du Conseil de l'Union européenne (**AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**), tenue à Bruxelles les 16 et 17 novembre 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour..... 3

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A" 3

3. Processus de paix au Proche-Orient 3

4. Migration (suivi du sommet de La Valette et de la conférence sur la route des Balkans occidentaux)..... 4

5. Syrie et Libye..... 4

6. Partenaires d'Europe orientale 4

7. Divers..... 4

8. Plan d'action européenne de la défense 5

9. Renforcer les capacités pour favoriser la sécurité et le développement 5

10. Opérations relevant de la PSDC 5

*

* *

1. Adoption de l'ordre du jour

13822/1/15 REV 1 OJ/CONS 63 RELEX 897

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné. Un point "Divers" a été ajouté le 17 novembre 2015.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A"

13823/15 PTS A 86

+ ADD 1

Le Conseil a adopté, le **16 novembre 2015**, la liste des points "A" figurant dans les documents suivants:

- 1) 13823/15 - points 1 à 12
- 2) 13823/15 ADD 1 - points 17 et 18:
 17. Projet de conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 7/2015 de la Cour des comptes européenne intitulé "Mission de police de l'UE en Afghanistan: résultats mitigés"
13784/15 COPS 338 CIVCOM 195 FIN 755 CFSP/PESC 725 CSDP/PSDC 589
RELEX 890 JAI 830 COASI 165 EUPOL/AFG 18
approuvé par le Coreper (2e partie) le 16.11.2015
 18. Projet de conclusions du Conseil sur le Burundi
14038/15 COAFR 332 CFSP/PESC 753 ACP 160 RELEX 911 COHAFA 108
POLMIL 100
approuvé par le Coreper (2e partie) le 16.11.2015

Le **17 novembre 2015**, le Conseil a adopté la liste des points "A" figurant dans les documents suivants:

- 1) 13823/15 - points 13 à 16
- 2) 13823/15 ADD 1 - point 19:
 19. Projet de conclusions du Conseil sur la République centrafricaine
13798/15 COAFR 322 CFSP/PESC 728 ACP 160 RELEX 591 COHAFA 101
COHOM 106 POLMIL 96
approuvé par le Coreper (2e partie) le 16.11.2015

3. Processus de paix au Proche-Orient

Compte tenu de la poursuite des violences sur le terrain, la haute représentante a informé les ministres des contacts qu'elle a eus récemment avec le Premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne ainsi que de ses travaux dans le cadre du Quatuor. Les ministres ont procédé à un échange de vues sur la voie à suivre et le rôle de l'UE en vue de la reprise d'un processus politique crédible.

4. **Migration (suivi du sommet de La Valette et de la conférence sur la route des Balkans occidentaux)**

Le Conseil a pris note avec satisfaction du succès du sommet de La Valette sur la migration qui a eu lieu les 11 et 12 novembre 2015 et de la conférence à haut niveau sur la route des Balkans occidentaux organisée le 8 octobre 2015.

En ce qui concerne le suivi de ces deux événements, le Conseil est convenu qu'il importe de mettre en œuvre les décisions prises, notamment en renforçant les dialogues bilatéraux sur les migrations menés par l'Union européenne et les pays partenaires concernés ainsi que le dialogue multilatéral sur les migrations dans le cadre des processus de Rabat et de Khartoum.

5. **Syrie et Libye**

Les ministres ont examiné ce point lors d'une session restreinte organisée pendant le déjeuner.

6. **Partenaires d'Europe orientale**

L'examen de ce point a été reporté.

7. **Divers**

– **Union pour la Méditerranée (UPM)**

La haute représentante a encouragé les ministres à participer à la prochaine conférence informelle de l'UPM qui se tiendra à l'occasion du 20^e anniversaire du processus de Barcelone (Barcelone, le 26 novembre 2015).

Session des ministres de la défense (17.11.2015)

8. Plan d'action européen de la défense

M^{me} Bieńkowska, membre de la Commission, a présenté aux ministres les grandes lignes et les principaux objectifs du futur plan d'action européen de la défense.

9. Renforcer les capacités pour favoriser la sécurité et le développement

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur l'état d'avancement des travaux en ce qui concerne le renforcement des capacités aux fins de la sécurité et du développement, sur la base d'un plan de mise en œuvre conjoint de la Commission et du SEAE.

10. Opérations relevant de la PSDC

Le président du Comité militaire de l'UE a informé le Conseil de l'évolution actuelle des opérations militaires menées dans le cadre de la PSDC, en mettant l'accent tout particulièrement sur l'EUNAVFOR MED opération Sophia et l'EUMAM RCA.

11. Divers

– Article 42, paragraphe 7, du TUE

Le ministre français de la défense, au nom de son gouvernement, a invoqué l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne, la France ayant fait l'objet d'une agression armée sur son territoire le 13 novembre 2015 du fait des attentats perpétrés à Paris. Les États membres, au sein du Conseil, sont convenus à l'unanimité d'apporter aide et assistance à la France conformément à l'article 41, paragraphe 7.